

CB/CZ 021/18
Bruxelles, le 22 juin 2018

Monsieur Bernard GILLIOT
Président
FEB
Rue Ravenstein 4
1000 BRUXELLES

■ **Concerne : Action syndicale ce 29 juin à Anvers**

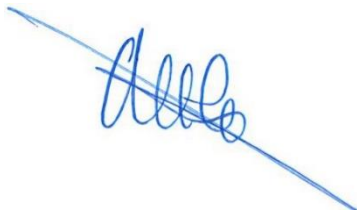
Cher Monsieur,

Dans le cadre de l'affaire relative au piquet de grève dans le port d'Anvers le 24 juin 2016, une action syndicale de solidarité aura lieu à Anvers ce 29 juin 2018.

Dans certaines entreprises, cette action pourra occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés y participant. Le 29 juin sera donc une journée d'action interprofessionnelle qui sera considérée comme jour de grève et pour laquelle les indemnités seront versées aux travailleurs qui en raison de leur participation à cette action, subiraient une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs dont le shift aurait commencé le 28 juin au soir ou se terminant dans la nuit du 29 au 30 juin.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Miranda ULENS
Secrétaire Générale



Robert VERTENUEIL
Président